

CONVENTION Metro'num 2011

ENTRE

Territoires Atlantiques, représenté par son gérant, Monsieur Aymar de Blomac, domicilié 27 cours Xavier Arnoz 33000 Bordeaux,

D'une part,

ET

La COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX représentée par le Président et par délégation, la Vice-président de la CUB, Béatrice de FRANÇOIS, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération n°__ du Conseil de Communauté du __ février 2011 et domiciliée à BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex.

D'autre part,

IL EST DIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les obligations de chaque partie signataire et, plus particulièrement, les modalités de participation de la Communauté urbaine au financement de l'organisation de la manifestation Metronum 2011 se déroulant au Hangar 14 - Quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX, 8 et 9 décembre 2011.

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA PARTICIPATION

Le budget prévisionnel de la manifestation étant estimé à 370 000 € H.T., la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'attribuer une subvention, d'un montant de 50 000 € H.T., à son financement. Cette subvention est non révisable à la hausse. Au contraire, si le montant définitif de cette opération s'avérait inférieur à l'assiette subventionnable de 370 000 € H.T., la subvention serait réduite au prorata de son coût réel. Cette réduction interviendra lors du règlement du solde de la subvention. L'assiette subventionnable est le montant des dépenses figurant au budget prévisionnel présenté par la société Territoires Atlantiques.

ARTICLE 3 : *CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION ALLOUEE*

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée.

La société par actions simplifiées Territoires Atlantiques s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention précitée à d'autres associations, sociétés, collectivités, ou autres organismes.

ARTICLE 4 : *PROCEDURE DE VERSEMENT DES FONDS*

La Communauté urbaine de Bordeaux s'acquittera de sa contribution de la façon suivante :

- un premier acompte de 80 %, soit la somme de 40 000 €, après signature de la présente convention,
- le solde (20 %), soit la somme de 10 000 €, à la réception des documents suivants :
 - un compte-rendu détaillé du déroulement de la manifestation faisant apparaître son intérêt en terme de retombées économiques (voir annexe 2),
 - un compte rendu financier de l'action, conformément à l'arrêté du premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
 - le budget définitif de la manifestation comparé au budget prévisionnel certifié par le Président de la société (voir annexe 1),
 - une note de commentaires explicitant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes par rapport au budget prévisionnel,
 - une copie des décisions de financement des autres partenaires sollicités,
 - un dossier de presse montrant l'impact médiatique de la manifestation.

ARTICLE 5 : *CONTROLE ET EVALUATION DES RESULTATS*

Le Président de la société ou son représentant s'engage :

- à venir présenter, sur simple demande de la Communauté urbaine, devant les membres de la commission compétente, le bilan de la manifestation,
- à faciliter le contrôle par les services de la Communauté urbaine de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de la société,
- à faire connaître à la Communauté urbaine, tous les changements survenus dans son administration ou sa direction et à lui transmettre ses statuts actualisés.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE RESILIATION

Les pièces justificatives exigées pour le versement du solde devront être produites dans un délai maximum de 6 mois suivant la fin de l'exercice 2011, soit le 30 juin 2012 au plus tard. A défaut, le bénéficiaire sera réputé renoncer à percevoir le solde de la subvention et la Communauté urbaine pourra exercer la répétition des sommes versées.

ARTICLE 7 : CLAUSE DE PUBLICITE

Le soutien apporté par la Communauté urbaine devra être mentionné par apposition du logo sur tous les documents d'information destinés au public.

Elle s'engage, par ailleurs, à ce que les relations qu'elle pourra développer en direction de partenaires privés ou publics, dans le cadre d'opérations de mécénat ou de parrainage, ne puissent en aucune manière porter atteinte à l'image de la Communauté urbaine ou laisser entendre, sauf autorisation expresse de sa part, que la Communauté urbaine apporte sa caution ou son soutien à ce partenaire.

ARTICLE 8 : CONTENTIEUX

Les parties conviennent que tout litige pouvant naître de la présente convention sera déféré auprès du Tribunal compétent.

Fait à Bordeaux, le

Territoires Atlantiques
Gérant, Monsieur Aymar de Blomac

Communauté urbaine de Bordeaux
Pour le Président et par délégation,
la Vice-président de la CUB,
Béatrice de FRANÇOIS

ANNEXE 1 – Compte rendu financier de l'action

Ce document doit obligatoirement être transmis avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné de deux annexes. Ces trois documents doivent être certifiés exacts par le Président de la société ou toute personne habilitée à représenter la société et retournés dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

| CHARGES | | | Prévu | Réalisé | % | PRODUITS | | | Prévu | Réalisé | % |
|--|--|--|-------|---------|---|--|--|--|-------|---------|---|
| <i>Charges directes affectées à l'action</i> | | | | | | <i>Ressources directes affectées à l'action</i> | | | | | |
| 60 Achat | | | | | | 70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises | | | | | |
| Prestations de services | | | | | | | | | | | |
| Achats matières et fournitures | | | | | | | | | | | |
| 61 Services extérieurs | | | | | | 74 Subventions | | | | | |
| Locations immobilières et mobilières | | | | | | Etat | | | | | |
| Entretien et réparation | | | | | | Région | | | | | |
| Assurance | | | | | | Département | | | | | |
| Documentation | | | | | | Cub | | | | | |
| Divers | | | | | | Communes | | | | | |
| | | | | | | Organismes sociaux | | | | | |
| | | | | | | Fonds européens | | | | | |
| | | | | | | CNASEA (emplois aidés) | | | | | |
| | | | | | | Autres aides, dons ou subventions affectées | | | | | |
| 62 Autres services extérieurs | | | | | | 75-Autres produits de gestion courante | | | | | |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | | | | | | | | | | | |
| Publicité, publication | | | | | | | | | | | |
| Déplacements, missions | | | | | | | | | | | |
| Services bancaires, autres | | | | | | | | | | | |
| 63 Impôts et taxes | | | | | | 76 Produits financiers | | | | | |
| Impôts et taxes sur rémunération | | | | | | | | | | | |
| Autres impôts et taxes | | | | | | | | | | | |
| 64-Charges de personnel | | | | | | 78 Reports | | | | | |
| Rémunération des personnels | | | | | | Ressources non utilisées d'opérations antérieures | | | | | |
| Charges sociales | | | | | | | | | | | |
| Autres charges de personnel | | | | | | | | | | | |

| CHARGES | | | | PRODUITS | | | |
|--|-------|---------|---|--|-------|---------|---|
| | Prévu | Réalisé | % | | Prévu | Réalisé | % |
| <i>Charges directes affectées à l'action</i> | | | | <i>Ressources directes affectées à l'action</i> | | | |
| 65 <i>Autres charges de gestion courante</i> | | | | | | | |
| 66 <i>Charges financières</i> | | | | | | | |
| 67 <i>Charges exceptionnelles</i> | | | | | | | |
| 68 <i>Dotations aux amortissements</i> | | | | | | | |
| <i>Charges indirectes affectées à l'action</i> | | | | <i>Ressources indirectes affectées à l'action</i> | | | |
| Charges fixes de fonctionnement | | | | | | | |
| Frais financiers | | | | | | | |
| Autres | | | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES | | | | TOTAL DES PRODUITS | | | |
| 86 <i>Emplois des contributions volontaires en nature</i> | | | | 87 <i>Contributions volontaires en nature</i> | | | |
| Secours en nature | | | | Bénévolat | | | |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | | | | Prestations en nature | | | |
| Personnel bénévole | | | | Dons en nature | | | |
| TOTAL | | | | TOTAL | | | |

ANNEXE 1 au compte rendu financier

Quelles sont les raisons, les explications des écarts éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget réalisé ?

Quelles ont été les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action (tableau indiquant les critères utilisés pour la répartition des charges communes entre le budget principal et le compte rendu financier de l'action)

ANNEXE 2 au compte rendu financier

Quelles ont été les actions entreprises ?

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Je soussigné(e), (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de la société,

Certifie exactes les informations du présent compte rendu et de ses annexes

Fait, le : | | | | | | | | | | à

Signature :

ANNEXE 2 - Les retombées économiques de la manifestation

Intitulé de la manifestation :

Nombre d'éditions (nombre de manifestations réalisées) :

Première année d'édition :

Date(s) de la manifestation :

Durée de la manifestation (nombre de jours...) :

Fréquence de la manifestation (annuelle...) :

Manifestation gratuite payante

Vente de produits et/ou services : oui non

Visiteurs, participants : tout public professionnels

♦ **Nombre de visiteurs, participants :**

Evolution de la fréquentation (rappel du nombre de visiteurs, participants sur les 3 dernières années)

♦ **Origine géographique des visiteurs, participants :**

Commune : _____

Cub : _____

Gironde : _____

Aquitaine : _____

National : _____

International : _____

Exposants :

♦ **Nombre d'exposants :**

Evolution du nombre d'exposants (rappel du nombre d'exposants sur les 3 dernières années)

♦ *Origine géographique des exposants :*

Commune : _____

Cub : _____

Gironde : _____

Aquitaine : _____

National : _____

International : _____

Stands :

♦ *Nombre de stands*

Evolution du nombre de stands (rappel du nombre de stands sur les 3 dernières années)

♦ *Nombre de m² de stands*

Evolution du nombre de m² de stands (rappel du nombre de m² sur les 3 dernières années).

Moyens humains :

♦ *Nombre d'emplois directs :*

♦ *Nombre d'emplois indirects :*

♦ *Nombre de bénévoles :*

Liste revue de presse et couverture médiatique :

Liste de vos outils de communication (site Internet, plaquettes...) :

L'intérêt économique de votre projet pour l'agglomération bordelaise :

ANNEXE 3 – Comparatif budget prévisionnel/budget définitif*

| DEPENSES | Budget prévisionnel | Budget définitif | Ecart (en € et %) | Commentaires |
|---------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------|
| TOTAL DES DEPENSES | | | | |
| RECETTES | Budget prévisionnel | Budget définitif | Ecart (en € et %) | Commentaires |
| TOTAL DES RECETTES | | | | |
| SOLDE | | | | |

** Le comparatif budget prévisionnel/budget définitif doit être annexé à la convention.*



LA RENCONTRE DES SERVICES NUMERIQUES URBAINS ET TERRITORIAUX

I - PRESENTATION GENERALE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Événement national, Metro'num est la première rencontre consacrée aux services et aux usages numériques pour un développement urbain raisonné et durable

ENJEU : quelles réponses face aux défis d'un développement urbain maîtrisé ?

THÈME : les services numériques, levier de transformation pour une métropole raisonnée et optimisée

FORMAT : RENCONTRE D'AFFAIRES pour les acteurs publics et privés de la ville et des territoires

DATE ET LIEU : 2 jours (8 et 9 décembre 2011), Bordeaux Métropole (Hangar 14)

Metro'num est une rencontre d'affaires réunissant toutes les parties prenantes de la ville pour co-produire les services numériques urbains

LES THEMATIQUES DE METRO'NUM

- Transport et mobilité,
- L'énergie et les réseaux urbains,
- Aménagement et espaces urbains
- Développement économique et gouvernance

De manière transversale, Metro'num abordera :

- ✓ Les plateformes de services,
- ✓ Les services mobiles, la géolocalisation,
- ✓ Les capteurs, les compteurs et le monitoring urbain
- ✓ La réalité augmentée, 3D, simulation
- ✓ L'Open data, le cloud computing
- ✓ Les réseaux sociaux, le crowdsourcing, etc.

Avec un positionnement résolument qualitatif et haut de gamme, la manifestation cible les principaux acteurs nationaux sur la ville numérique

CIBLES METRO'NUM : ACTEURS DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES

- Personnalités politiques
- **Elus et directeurs de services des collectivités locales**
- Services de l'Etat et organismes publics
- Organismes de financement de l'innovation
- **Groupes de services et réseaux urbains**
- **Entreprises innovantes**
- Laboratoires de recherche, universités
- Organisme et associations professionnelles
- Experts

L'objectif est de réunir 1 000 décideurs sur les 2 jours de l'événement

I - PRESENTATION GENERALE : ESPRIT ET DISPOSITIF

Les principaux objectifs poursuivis par Metro'num sont :

- **une acculturation des collectivités (et des entreprises) sur les enjeux du numérique au service de la ville et des territoires,**
- le défrichage des nouvelles règles et mode d'organisation propices au développement des services numériques urbains,
- la rencontre de l'offre et de la demande dans un nouvel esprit de co-production pour concrètement faire la ville de demain,
- **favoriser le développement économique des entreprises innovantes et des territoires autour des services numériques urbains.**

Une rencontre annuelle pour partager, expérimenter, produire et travailler ensemble

2 JOURS POUR INITIER UNE DEMARCHE DE CO-PRODUCTION DES SERVICES INNOVANTS DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF OFFRANT :

- **des démonstrations live de services numériques urbains** de rupture au sein d'un **parcours numérique, véritable déambulation dans la ville** en lien avec les innovations,
- des cas concrets d'innovation urbaine à travers **un benchmark international des meilleures pratiques,**
- **des débats et échanges** sur la valeur ajoutée, les opportunités mais aussi les risques et les limites des services numériques urbains,
- **des ateliers de travail thématiques** permettant de se familiariser avec les enjeux, de découvrir des solutions et d'analyser les conditions de leur mise en œuvre.

Un dispositif pour prolonger l'événement et construire un écosystème pérenne pour le développement des usages numériques

- Les travaux, réflexions et débats menés sur les 2 jours feront l'objet d'une restitution écrite publiée dans le cadre d'un livre blanc.
- A partir de ce travail de synthèse et sur la base des besoins et attentes exprimés par les acteurs présents, Metro'num programmera des ateliers de travail et des groupes de réflexion afin de faire émerger des projets concrets et opérationnels sur des thématiques précises.
- L'ambition de Metro'num est ainsi de favoriser le montage et l'animation de cluster, living lab, projets de recherche et/ou expérimentations en co-production avec les acteurs et les territoires intéressés.

II – UN AXE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

Metro'num est un outil de développement économique du territoire autour de la filière des services numériques urbains et territoriaux

CREER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DEPLOIEMENT DE SERVICES

Passer du dire au faire : Metro'num doit contribuer à développer les échanges et créer les synergies entre tous les acteurs pour mettre en œuvre concrètement des services numériques urbains dans des conditions de marchés non aidées : **Passer de l'expérimentation à la phase d'industrialisation.**

Favoriser le développement d'un écosystème innovant au sein de chaque territoire :

- en identifiant toutes les parties prenantes et les expertises,
- en pilotant des dispositifs d'accompagnement des start up (par les grands groupes et les collectivités)
- en faisant circuler l'information,
- en créant des groupes de travail thématiques, etc.

Réunir tous les métiers et les savoir-faire sur la ville et les territoires

REUNIR UN PARTERRE UNIQUE DE GRANDS GROUPES

Avec les principaux groupes de services urbains et numériques : eau, propreté, énergie, transport, informatique, télécoms, aménagement, immobilier, affichage et mobiliers urbains, conseil, etc.

+ les laboratoires de recherche, les pôles de compétitivités, les think tank, etc.

Mettre les entreprises innovantes à l'honneur

VALORISER LES ENTREPRISES INNOVANTES ET LES FAIRE ACCEDER AUX MARCHES

Metro'num offrira une vitrine et une tribune unique aux entreprises innovantes sur la base d'une **sélection nationale de soixante entreprises (dont une vingtaine en aquitaine)**. Elles seront **particulièrement mises en avant à travers les différents formats de la manifestation** (espace de démonstration, atelier thématique, prise de parole, rendez-vous d'affaires).

Grâce à Metro'num, ces entreprises seront **mises en contact avec la demande publique et privée. les plus grands groupes de services, les principales collectivités de France**, les laboratoires de recherche et les structures d'accompagnement et de financement de l'innovation.

LA LISTE DES ENTREPRISES INNOVANTES INVITEES SUR METRO'NUM SERA VALIDEE AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVES

III – PROGRAMME : LES FORMATS

Metro'num s'articule autour de trois types de formats au cœur du dispositif :

| DES FORMATS DE PRISES DE PAROLE ET D'ÉCHANGES | DES ESPACES AFFAIRES | DES DEMONSTRATION DE SERVICES NUMERIQUES |
|---|---|---|
| <p>CONFERENCES </p> <p>Des conférences plénières sur un thème emblématique de la ville numérique avec les principaux partenaires publics et privés</p> | <p>RENDEZ-VOUS BUSINESS </p> <p>Espace de rendez-vous ouvert aux groupes partenaires et aux entreprises innovantes pour échange avec l'ensemble des acteurs présents sur Metro'num</p> | <p>PARCOURS NUMERIQUE </p> <p>Démonstration de services numériques innovants dans le cadre d'un parcours physique scénarisé et thématisé</p> |
| <p>ATELIER </p> <p>Atelier de travail collaboratif sur une thématique précise pour comprendre les enjeux, identifier les solutions et partager les expériences</p> | <p>ESPACE START UP</p> <p>Espace dédié aux entreprises innovantes pour des échanges optimisés avec les collectivités, les entreprises, les financeurs, les universités, les labos, etc.</p> | <p>MUR D'APPLICATIONS </p> <p>Présentation d'un benchmark international des services numériques urbains les plus innovants via un écran géant</p> |
| <p>LE COIN DES ORATEURS </p> <p>« Speaker's Corner » permettant à une entreprise, une collectivité ou encore un expert de présenter en 15 minutes un service, une offre, un cas pratique ou une vision</p> | <p>LE GUICHET DE LA COMMANDE PUBLIQUE</p> <p>Présentation des principaux dispositifs financiers d'accompagnement de la filière numériques et des acteurs de la ville intelligente par les organismes ad hoc (Caisse des Dépôts, etc.)</p> | |

III – PROGRAMME : CONFERENCES ET ATELIERS

2 grandes conférences plénières

Jeu**di 8 décembre, 11h30 - 13h00**

La filière des services numériques, un enjeu d'attractivité pour les territoires

Questions et problématiques traitées :

- Un secteur clé pour la croissance et l'emploi des territoires,
- Synergies entre grands groupes, start-up et laboratoire de recherche,
- Nouvelle gouvernance public/privé,
- Rôle des clusters, des living labs et des pôles de compétitivité,
- Appels à projets, programmes d'aide public et financement de l'innovation
- Le rôle du haut débit et du très haut débit

Intervenants :

- Alain Rousset, Président de la région Aquitaine
- Anne-Marie Keiser, Vice-présidente CG33
- Elu collectivité locale (à définir)
- Karen le Chenadec, directrice du département développement numérique des territoires de la Caisse des Dépôts
- Jérémie Manigne, Directeur de l'Innovation SFR
- Intel

Animateur : Franck Niedercorn, Les Echos

Vend**redi 9 décembre, 11h30 - 13h00**

Liberté, égalité, fraternité numérique

Questions et problématiques traitées :

- L'impact des services numériques sur la vie des citoyens, des entreprises et sur la collectivité : opportunités et menaces ?
- Les services numériques vont-ils améliorer la qualité de vie urbaine ?
- Les services numériques, leviers d'optimisation de la ville et du territoire ?
- Protection de la vie privée, traces numériques, nouvelle gouvernance de la métropole.

Intervenants :

- Alain Juppé, Maire de Bordeaux, Ministre des Affaires Etrangères
- Vincent Feltesse, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
- Elu collectivité locale (à définir)
- Stéphane Richard, Président ORANGE
- Muriel Barneoud, Président de Docapost (Groupe La Poste)
- Jean-Louis Blanc, Directeur Commercial et Marketing, Groupe GDF Suez

Animateur : Gilles Berhault, Président du Comité 21

24 ateliers (sur 2 jours) organisés autour des 4 grandes thématiques de Metro'num

| Jeudi 8 décembre | | | | |
|-------------------------|---|--|---|---|
| | Mobilité | Energie et réseaux | Aménagement | Développement économique (Gouvernance) |
| 9h30 11h00 | Les services mobiles sans contact : vers un service universel ? | Compteurs intelligents : solutions et usages innovants | Equité territoriale : l'enjeu des services et usages numériques | Panorama des tendances numériques pour les territoires : nouveaux scénarii d'usage et tendances dans le monde |
| 14h00 15h30 | L'information dynamique des voyageurs des transports collectifs : services institutionnels vs crowdsourcing | Convergence Energie/Telecom : une nouvelle révolution | Nouvelles organisations du travail : articulations entre lieux et activités | Comment favoriser l'écosystème innovant dans la ville numérique : de l'expérimentation au marché |
| 16h00 17h30 | Nouvelles approches de la gestion du trafic automobile et du stationnement | Le monitoring urbain : une approche systémique de la ville | Le quartier, nouvel horizon des villes numériques : réseaux sociaux et usages | Rôle et efficacité des appels à projets et des programmes d'aide public (Europe, Etat et collectivités) |

| Vendredi 9 décembre | | | | |
|----------------------------|--|---|--|---|
| | Mobilité | Energie et réseaux | Aménagement | Développement économique (Gouvernance) |
| 9h30 11h00 | Auto-partage, co-voiturage, vélo, véhicule électrique : de l'innovation à l'usage, les facteurs d'appropriation et de succès des nouvelles mobilités | Optimisation de la consommation énergétique : du bâtiment au quartier | Les nouveaux outils de la concertation publique | Quelle gouvernance pour la ville réseau |
| 14h00 15h30 | Intermodalité, le voyage sans couture : contraintes et facteurs clés de succès | Bilan énergétique de la ville numérique | Nouvelles formes d'appropriation de l'espace public : mobiliers urbains et internet des objets | L'open data : quels bénéfices pour les parties prenantes (collectivités, citoyens, entreprises) |
| 16h00 17h30 | Logistique urbaine, innovations sur le dernier kilomètre | Développement des usages : la nécessaire évolution et adaptation des réseaux télécoms | L'image 3D au service de l'aménagement | La ville en innovation permanente |

IV - COMMUNICATION : LES PUBLICS CIBLES

L'objectif de Metro'num est de réunir toutes les parties prenantes de la ville et des territoires pour co-produire les services innovants

Les décideurs des collectivités locales : élus et directeurs de services

Les grands groupes de services urbains : eau, propreté, énergie, transport, informatique, télécoms, aménagement, immobilier, affichage et mobiliers urbains, conseil et ingénierie, etc.

Metro'num, c'est aussi :

- les entreprises innovantes,
- les agences numériques et de développement économique,
- les organismes de financement de l'innovation,
- les centres de recherche et les universités,
- les pôles de compétitivité et les clusters,
- les think tank et les observatoires,
- les experts.

Parmi ces acteurs, Metro'num s'adresse tout particulièrement aux principales collectivités locales en France...

- les 22 régions métropolitaines,
- les 100 agglomérations de plus de 100 000 habitants,
- les 96 départements métropolitains,
- les villes entre 50 000 et 100 000 habitants.

... et aux élus et aux directeurs des services liés aux thématiques de l'événement

- | | | |
|-----------------------------------|------------------------------|--|
| ○ Direction Générale des Services | ○ Voirie | ○ Social et citoyenneté |
| ○ Développement durable | ○ Systèmes d'information | ○ Tourisme et patrimoine |
| ○ Mobilité et Transports | ○ Culture et éducation | ○ Innovation |
| ○ Aménagement et Urbanisme | ○ Eau et gestion des déchets | ○ Entreprise et développement économique |

Dans le sillage des collectivités locales, sont également ciblées les agences numériques départementales et régionales, les agences de développement économique, les CCI et les agences d'urbanisme.

L'accès à la manifestation est payant (900 € TTC / 2 jours)

Chaque partenaire dispose d'un quota d'invitations

IV - COMMUNICATION : LE DISPOSITIF

Réunir 1 000 décideurs sur 2 jours

Dans cette perspective, le dispositif de communication et de promotion s'articulera, sur la base d'un périmètre national, sur 4 composantes :

RELATIONS PRESSE

- Gestion et suivi de communiqués de presse (fichiers presse Business & Economie, Collectivités, Environnement, Informatique & Numérique, Urbanisme)
- Organisation de RDV one-to-one (in situ) avec une sélection de journaliste « clés » pour les principaux partenaires
- Organisation et suivi de conférences de presse et de reportages

COMMUNICATION 2.0

- Animation des comptes Metro'num
 - ✓ www.metro-num.com
 - ✓ www.facebook.com/metronum2011
 - ✓ twitter.com/#!/Metro_Num
- Animation et buzz sur les blogs et profils de réseaux sociaux ad hoc
- Recrutement d'une équipe de blogueurs présent in situ pour relayer l'événement

OUTILS DE COMMUNICATION

- Pré-programme : 5 000 exemplaires + emailing
- Programme : 10 000 exemplaires + emailing
- Invitations : 2 000 exemplaires + emailing
- Guide Metro'num : 1 000 exemplaires (in situ)
- Flyer : 20 000 exemplaires
- Affichette (40x60) : 200 exemplaires
- Bannières Web, etc.
- ✓ La diffusion de ces outils s'appuiera sur une **base de données qualifiée de 5 000 contacts** (dont 80% de collectivités et assimilés) constituée par Territoires & Co.
- ✓ De manière complémentaire, l'ensemble de ces outils seront également diffusés par les partenaires de Metro'num auprès de leurs clients, prospects et réseaux.

PARTENARIATS MEDIAS ET HORS-MEDIAS*

- ✓ Un plan média national combinant **achat d'espace** et négociation de **partenariats** avec les medias économiques généralistes, et les media spécialisés collectivité et numérique au plan national.
Principaux médias privilégiés : Les Echos, La Tribune, Le Moniteur, L'Usine Nouvelle, Acteurs publiques, Cités numériques, Techni.Cités, Sud Ouest, Futuribles, Urbanisme, Innov'in the City, Regard sur le Numérique (RSLN), Green IT, ...
- ✓ **Partenariats institutionnels** : Datar, ADEME, Mission Ecoter, Proxima Mobiles, AMGVF, ARF, ACUF, Villes Internet
- ✓ **Autres partenariats** : Pôle Advancity, La Fabrique de la Cité, la Fabrique Digitale, NetExplorateurs, FING, Green & Connected Cities, L'Observatoire de la Ville, OTEN, Club Ville Aménagement

**en cours de finalisation*

Jeudi 8 décembre, 11h30 - 13h00

La filière des services numériques, un enjeu d'attractivité pour les territoires ?

Intervenants :

- Alain Rousset, Président de la région Aquitaine
- Anne-Marie Keiser, Vice-présidente du Conseil Général Gironde et présidente de Gironde numérique
- Xavier Roland Billecart, Directeur Régional Aquitaine, Caisse des Dépôts
- Philippe Roy, Délégué adjoint Cap Digital
- Muriel Barneoud, Président de Docapost (Groupe La Poste)

Animateur : Franck Niedercorn, Journaliste aux Echos

Questions et problématiques traitées :

- Un secteur clé pour la croissance et l'emploi des territoires
- Comment favoriser l'émergence et la croissance des entreprises de la filière numérique sur un territoire ?
- Comment favoriser l'éclosion d'un écosystème innovant sur les territoires avec l'ensemble des parties prenantes ?
- Synergies entre grands groupes, start-up et laboratoire de recherche
- Nouvelle gouvernance public/privé, nouvelles formes de partenariat
- Rôle des clusters, des living labs et des pôles de compétitivité
- Appels à projets, programmes d'aide public et financement de l'innovation
- Le rôle du haut débit et du très haut débit

Vendredi 9 décembre, 17h30 - 18h30

Liberté, égalité, fraternité numérique

Intervenants :

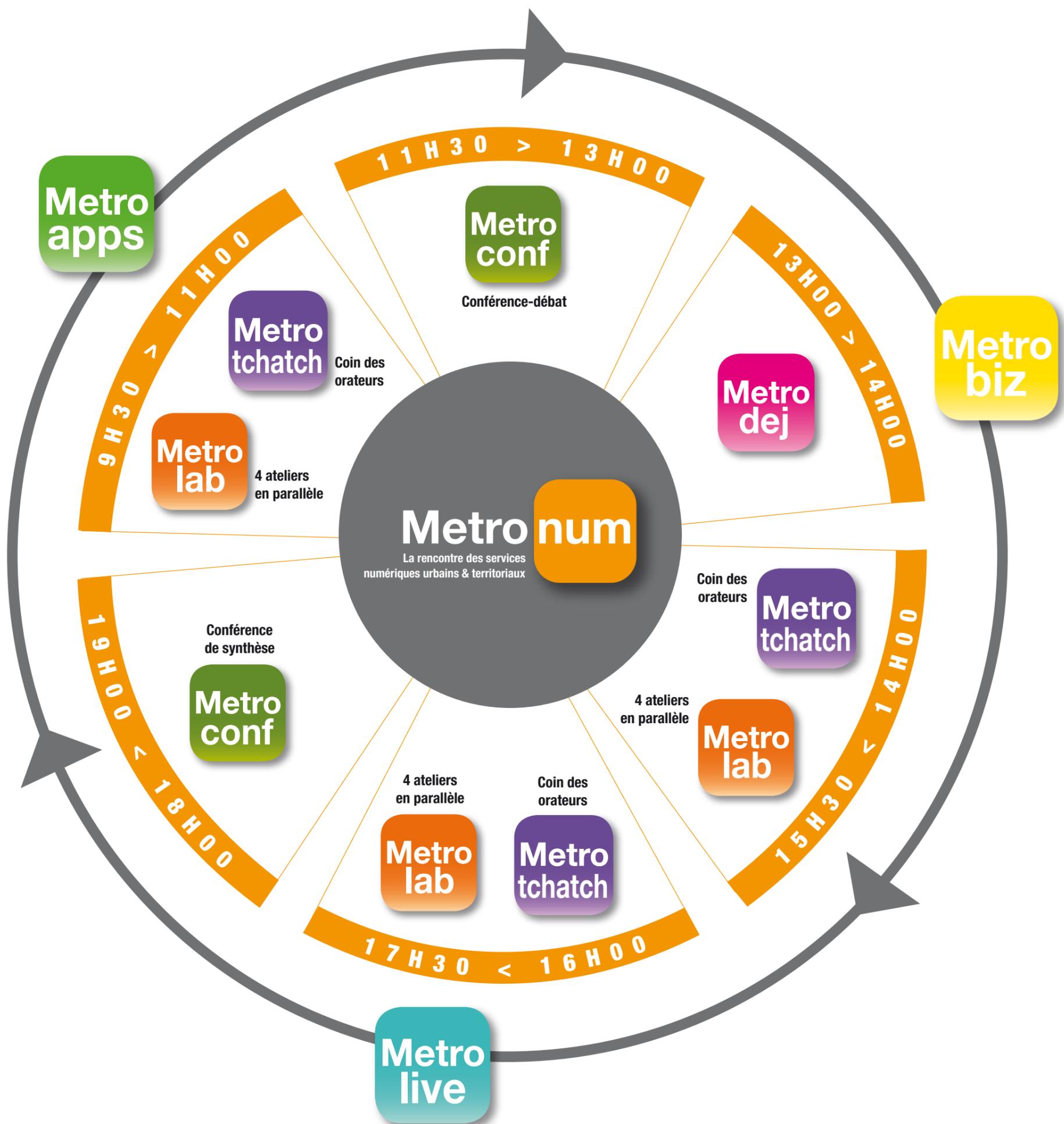
- Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux, Ministre des Affaires Etrangères
- Vincent FELTESSE, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux
- Bruno JANET, Directeur des relations avec les collectivités locales, Orange
- Marc FLORETTE, Membre du Comité exécutif GDFSUEZ, Directeur Recherche et Innovation Groupe

Animateur : Gilles Berhault, Président du Comité 21

Questions et problématiques traitées :

- Pour quelle raison déployer des services numériques dans la ville ? Quels usages pour quels bénéfices pour la collectivité et les citoyens ?
- Visions et finalités de la ville numérique
- L'impact des services numériques sur la vie des citoyens, des entreprises et sur la collectivité : opportunités, risques, menaces ?
- Les services numériques vont-ils améliorer la qualité de vie urbaine ?
- Les services numériques, leviers d'optimisation de la ville et du territoire ?
- Protection de la vie privée, traces numériques,
- Nouvelle gouvernance de la métropole entre acteurs publics, privés et citoyens

Journée TYPE



En continu



Parcours offrant des démonstrations de services numériques urbains de rupture



Mur d'applications présentant des services numériques urbains les plus innovants au niveau international



RDV d'affaires pré-programmés

Par tranches horaires



Ateliers de travail collaboratifs



Présentation flash (15 min) d'un service, d'une offre, d'un cas pratique ou d'une vision



Conférence débat sur un thème emblématique réunissant les principaux partenaires publics et privés

Metro num

La rencontre des services
numériques urbains & territoriaux



8 & 9 Décembre 2011
BORDEAUX ► Hangar 14

P R O G R A M M E

EDITO

En 2010, 50 % de la population mondiale habite dans les villes. Il y en aura 80 % en 2050...

Avec cette urbanisation galopante, les villes sont confrontées à des enjeux majeurs - économiques, sociaux, démographiques, écologiques, etc. - qu'elles doivent appréhender dans une logique de développement durable et avec l'ambition de renforcer l'attractivité de leur territoire.

Face à ces défis, il est nécessaire de **repenser le développement des villes** et des territoires sur de nouvelles bases et à l'aide de nouveaux outils.

Les usages et services numériques s'imposent comme l'un des principaux leviers pour une approche raisonnée et optimisée de la transformation de la ville.

A l'heure où de nombreuses métropoles dans le monde se sont engagées sur la voie de la ville optimisée grâce au numérique et où la technologie offre chaque jour de nouvelles applications, **il est temps de créer l'événement de référence en France sur ces services qui vont révolutionner la ville.**

C'est l'ambition que se fixe Metro'num pour sa première édition les 8 et 9 décembre 2011 à Bordeaux !

Aymar de Blomac,
Directeur de Territoires & Co



Co-produire la ville numérique !

> **Quoi?**

2 jours pour **faire face aux défis d'un développement urbain durable** autour de 4 grandes thématiques :

- Mobilité et transports
- Aménagement du territoire
- Energie et réseaux
- Développement économique

> **COMMENT ?**

- **UN ESPACE DE DÉMONSTRATION** des services numériques les plus innovants
- **UN ESPACE D'ÉCHANGE** autour de 4 conférences et 24 ateliers
- **UN ESPACE AFFAIRES** pour développer les synergies et les partenariats

> **QUI EST CONCERNÉ ?**

Metro'num réunit toutes les parties prenantes de la ville et des territoires pour mettre en œuvre les services innovants de demain dans un esprit de co-production :

- **LES ACTEURS PUBLICS** : **collectivités locales** (régions, départements, agglomérations et villes) élus et directeurs de services et **services de l'Etat**
- **LES ACTEURS PRIVÉS** : **groupes de services et entreprises innovantes** (transport, énergie, déchets, télécoms, informatique, construction et immobilier...)
- **ET AUSSI** : les laboratoires de recherche et les universités, les associations et organismes professionnels, les experts, think tanks et observatoires de la ville et du numérique...



2 jours

pour PARTAGER, EXPERIMENTER, PRODUIRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

Au programme de Metro'num, **4 conférences et 24 ateliers** autour des thématiques : **Mobilité, Energie, Aménagement et Développement économique.**

METRO'NUM, ce sont aussi des animations complémentaires en continu pendant 2 jours :

Metro live

LE PARCOURS NUMÉRIQUE : découvrez les **meilleures innovations** numériques déployées en France dans le cadre de **démonstrations live** organisées par thématique. Ces services vous seront présentés par les grands groupes partenaires de Metro'num et une sélection d'entreprises innovantes.

Quelques exemples : compteurs intelligents, services d'information voyageurs, monitoring urbain, simulation 3D et ville immersive, services mobiles sans contact, nouvelles mobilités (auto-partage, co-voiturage, ...), efficacité énergétique, etc.

Metro apps

LE MUR D'APPLICATIONS géant offre une fenêtre ouverte sur les principales innovations et usages numériques du monde entier.

Quelques exemples : Urbiotica, Système d'optimisation urbain avec capteurs autoalimentés (Espagne) - Volkswagen/MIT, système de navigation GPS 3D holographique (USA) - Nautreville / Nautrelieu, solutions mariant virtuel et réel pour favoriser les échanges entre les citoyens (France) - Waze, Solution gratuite de GPS social sur mobile en crowdsourcing pour optimiser ses déplacements (USA) - Pavegen system, production d'électricité pour alimenter l'éclairage des rues à partir de la circulation des piétons (Grande Bretagne)...

Metro tchatch

LE COIN DES ORATEURS est un lieu d'expression où **les entreprises innovantes vous exposent en 10 minutes leur service ou projet**. Les présentations des start-up sélectionnées s'enchaînent en continu toute la journée et les interventions sont regroupées par thématique.

Metro biz

L'ESPACE AFFAIRES avec des RDV BUSINESS ouverts à tous les visiteurs permet de **rencontrer les partenaires et les entreprises innovantes** présentes pour créer de véritables **opportunités**.

Une plateforme web dédiée permet de **pré-programmer ces RDV** pour des contacts qualifiés.

Programme du jeudi 8 décembre 2011

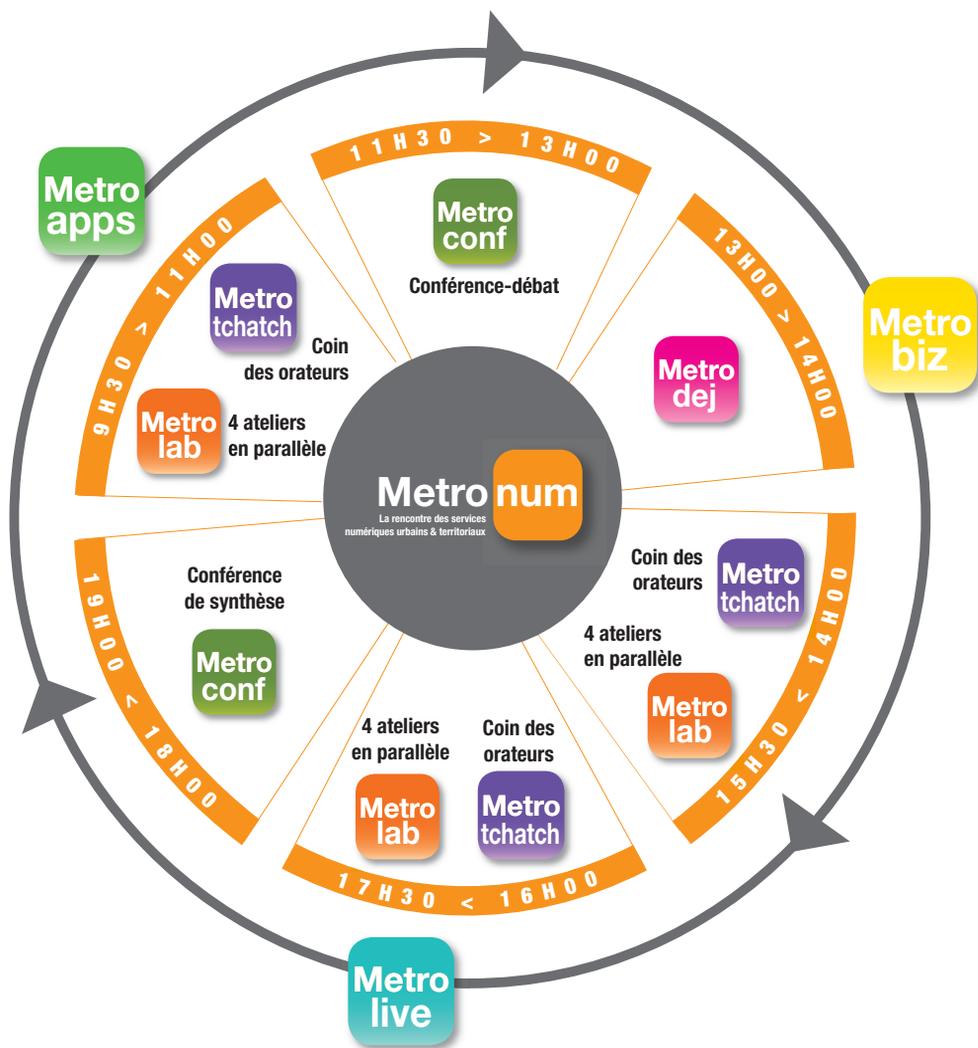
| | Atelier Mobilité | Atelier Energie et réseaux | Atelier Aménagement | Atelier Développement économique |
|---------------|---|---|---|--|
| 9h30 > 11h00 | Les services mobiles sans contact : vers un service universel ? | Compteurs intelligents : solutions et usages innovants | Equité territoriale : l'enjeu des services et usages numériques | Panorama des tendances numériques pour les territoires : nouveaux scénarii d'usage et tendances urbaines dans le monde |
| 11h30 > 13h00 | Conférence Plénière : LA FILIÈRE DES SERVICES NUMÉRIQUES, UN ENJEU D'ATTRACTIVITÉ POUR LES TERRITOIRES <u>Intervenants*</u> : Alain Rousset, Président du Conseil régional Aquitaine - Anne Marie Keiser, Vice Présidente du Conseil général de Gironde, Présidente de Gironde Numérique <u>Animateur</u> : Franck Niedercorn, journaliste | | | |
| 14h00 > 15h30 | L'information dynamique des voyageurs des transports collectifs : services institutionnels vs crowdsourcing | Convergence Energie/Telecom : une nouvelle révolution | Nouvelles organisations du travail : articulations entre lieux et activités | Comment favoriser l'écosystème innovant dans la ville numérique : de l'expérimentation au marché |
| 16h00 > 17h30 | Nouvelles approches de la gestion du trafic automobile et du stationnement | Le monitoring urbain : une approche systémique de la ville | Le quartier, nouvel horizon des villes numériques : réseaux sociaux et usages | Rôle et efficacité des appels à projets et des programmes d'aide publics (Europe, Etat et collectivités) |
| 18h00 > 19h00 | Conférence de Synthèse : LA PAROLE AUX PROFESSIONNELS <u>Animateur</u> : Laurent-Pierre Gilliard, Aquitaine Europe Communication | | | |

Programme du vendredi 9 décembre 2011

| | Atelier Mobilité | Atelier Energie et réseaux | Atelier Aménagement | Atelier Développement économique |
|---------------|--|---|---|---|
| 9h30 > 11h00 | Auto-partage, co-voiturage, vélo, véhicule électrique : de l'innovation à l'usage, les facteurs d'appropriation et de succès des nouvelles mobilités | Optimisation de la consommation énergétique : du bâtiment au quartier | Les nouveaux outils de la concertation publique : comment améliorer la compréhension, la discussion et l'acceptation des projets d'urbanisme | Quelle gouvernance pour la ville réseau : la redistribution des rôles |
| 11h30 > 13h00 | Conférence Plénière : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ NUMÉRIQUE <u>Intervenants*</u> : Alain Juppé, Maire de Bordeaux - Vincent Feltesse, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux <u>Animateur</u> : Gilles Berhaut, Président du Comité 21 | | | |
| 14h00 > 15h30 | Intermodalité, le voyage sans couture : contraintes et facteurs clés de succès | Bilan énergétique de la ville numérique | Nouvelles formes d'appropriation de l'espace public : mobiliers urbains, tags et réalité augmentée | L'open data : quels bénéfices pour les parties prenantes (collectivités, citoyens, entreprises) |
| 16h00 > 17h30 | Logistique urbaine, innovations sur le dernier kilomètre | Développement des usages : la nécessaire évolution et adaptation des réseaux télécoms | L'image 3D au service de l'aménagement | La ville en innovation permanente |
| 18h00 > 19h00 | Conférence de Synthèse : LA PAROLE AUX CITOYENS <u>Animateur</u> : Laurent-Pierre Gilliard, Aquitaine Europe Communication | | | |

* Découvrez la liste complète des intervenants sur www.metro-num.com

Programmation d'une journée TYPE



En continu

Metro live Parcours offrant des démonstrations de services numériques urbains de rupture

Metro apps Mur d'applications présentant les services numériques urbains les plus innovants au niveau international

Metro biz RDV d'affaires pré-programmés

Par tranches horaires

Metro lab Ateliers de travail collaboratifs

Metro tchat Présentation flash (10 min) d'un service, d'une offre ou d'un cas pratique par des entreprises innovantes

Metro conf Conférence/débat sur un thème emblématique réunissant les principaux partenaires publics et privés

Les entreprises innovantes sur Metro'num



Aux côtés des collectivités locales et des grands groupes de services, Metro'num fait la part belle au dynamisme et à l'agilité des start-up, éléments clés du développement des territoires par le numérique.

Nous avons sélectionné pour vous 50 entreprises innovantes venues de toute la France qui présenteront leur expertise et la manière dont leurs services apportent des réponses concrètes et immédiates aux enjeux du développement raisonné et durable de nos villes et de nos territoires.

> UN DISPOSITIF UNIQUE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES INNOVANTES

Vous pourrez échanger avec elles dans le cadre de rendez-vous d'affaires au sein de l'espace « Entreprises innovantes ». Pour cela, des rendez-vous préprogrammés seront organisés via notre plateforme d'inscription en ligne (www.metro-num.com).

Une tribune leur est offerte dans « le coin des orateurs » pour présenter leurs innovations numériques appliquées à la Mobilité, l'Energie et l'Aménagement.

Vous les retrouverez également sur le parcours numérique pour des démonstrations live de leurs solutions ainsi que dans les ateliers où elles apporteront au débat leur vision décalée et complémentaire aux discours des collectivités et des grands groupes.

> UN ENJEU DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Ce dispositif dédié aux entreprises innovantes témoigne également de l'ambition de Metro'num de poser le débat sur le rôle de la filière numérique comme acteur majeur du développement économique d'un territoire.

Faire avancer la réflexion sur le déploiement d'un écosystème innovant territorialisé autour des acteurs publics, des grands groupes, des entreprises innovantes mais aussi de la recherche et des associations locales, **tel est l'objectif auquel Metro'num vous propose de participer.**

Découvrez la liste de ces entreprises innovantes sur notre site www.metro-num.com

Comment participer ?

Rendez-vous au **Hangar 14** (Quai des Chartrons - 33000 BORDEAUX) les **8 et 9 décembre** prochains de **9h à 19h**. (inscription obligatoire)

► POUR S'INSCRIRE :

Rendez-vous sur la page *Infos Pratiques* de notre site Internet www.metro-num.com et suivez le guide !

TARIFS VISITEURS :

900 € TTC pour 2 jours (déjeuner inclus)

500 € TTC pour 1 jour (déjeuner inclus)

Si vous vous inscrivez avant le **15 novembre 2011**, bénéficiez de nos tarifs préférentiels avec les codes d'invitation suivants :

- > NAT1 : 450 € TTC pour les 2 jours et 300 € TTC pour 1 jour (Offre valable pour toute la France).
- > AQU11 : 250 € TTC pour les 2 jours et 150 € TTC pour 1 jour (Offre réservée aux aquitains).

► COMMENT SE RENDRE A METRO'NUM

En bus et en tramway :

- > Depuis la Gare St Jean : prendre le tramway ligne C direction LES AUBIERS, arrêt QUINCONCES puis ligne B direction CLAVEAU, arrêt COURS DU MEDOC.
- > Depuis l'Aéroport : Bus Liane 1 direction QUINCONCES, arrêt Lycée de Mérignac. Ligne A du tramway direction LA GARDETTE – BASSENS – CARBON BLANC, arrêt HOTEL DE VILLE. Prendre la ligne B direction CLAVEAU, arrêt COURS DU MEDOC.

En voiture :

- > Depuis Paris : A630 puis rocade sortie 4C (Bordeaux Centre), direction quai des Chartrons jusqu'au Hangar 14.
- > Depuis Bayonne ou Toulouse : rocade sortie 21 (Bordeaux Centre), puis suivre la direction centre-ville, longer les quais de Bordeaux jusqu'au Hangar 14.

Parking possible au Hangar 15 (payant)

Renseignements et inscriptions

Territoires & Co - 27, Cours Xavier Arnoz - 33000 Bordeaux - Tél. 05 56 00 89 50 - contact@metro-num.com

www.metro-num.com

Retrouvez nous aussi sur



Partenaires institutionnels



Partenaires officiels



Partenaires Média



Partenaires Communication et réseaux :



Les experts du comité d'orientation Metro'num

AUBIN Hughes, Chargé de mission TIC,
Rennes Métropole

BERHAULT Gilles, Président d'Acidd

CARRÉ Patrice, Direction relations avec les
collectivités locales, Orange

CHAPELLON Yann, Directeur de la
diversification, France Television

DEVILLERS Olivier, Consultant TIC et
collectivités

DELPONT André, Conseiller du Président,
Euratlantique

HALADJIAN Rafi, Fondateur de Sense

HAPPE Thierry, Co-fondateur
NetExplorateur

LAKEL Amar, Maître de Conférence,
chercheur communication publique (Bdx 3)

LAURISSERGUES Michelle, Fondatrice
d'Educavox et président de l'Anae

MARCHANDISE Jacques-François,
Directeur du développement de la Fing

MARTIN-SORVILLO Nathalie,
VINCI / La fabrique de la cité

MARZLOFF Bruno, Sociologue et président
du groupe Chronos

PISANI François, Journaliste, blogueur
Transnet / Le Monde

SCHIRRER Maxime
Docteur en géographie, enseignant
urbanisme CNAM

SOUDOPLATOFF Serge, Directeur
d'Hyperdoxe et responsable politique 2.0 à
Fondapol

TERNOIS Laurence, Responsable TGV Lab
/ SNCF

VERPEAUX Cédric, Responsable "Ville
numérique et durable« CDC



8 & 9 Décembre 2011

Bordeaux, Hangar 14

AVEC LE SOUTIEN DE



APPEL A CANDIDATURES

Entreprises Innovantes

Vous êtes une entreprise innovante, nous vous invitons à participer de manière exclusive à LA CONVENTION D’AFFAIRES METRO’NUM et à présenter vos services aux 1 000 décideurs nationaux présents :

- Groupes de service (de l’énergie, des transports, des télécoms, de l’informatique, etc.),
- Laboratoires de recherche,
- Collectivités locales (élus et directeurs de services),
- Entreprises innovantes de la filière numérique,

Une tribune et une vitrine pour développer des synergies et des opportunités d’affaires avec tous les acteurs des services numériques urbains

Les entreprises sélectionnées pourront assister GRATUITEMENT aux deux jours de la manifestation.

Surtout, ces entreprises seront invitées à présenter leurs services et à intervenir GRATUITEMENT dans les différents formats de Metro’num :

- **des démonstrations de services numériques innovants** dans le cadre d’un parcours thématisé,
- **présentation des services numériques urbains** les plus innovants via un mur d’applications,
- **des groupes de travail collaboratif** sur des thématiques précises et opérationnelles,
- **un coin des orateurs pour présenter son entreprise**, un service ou un projet en 10 minutes,
- **l’organisation de rendez-vous** avec tous les acteurs présents,
- **les « coups de cœur » Metro’num valorisant les entreprises les plus innovantes.**

Présentation et pré-programme sur www.metro-num.com

Périmètre de l'appel à candidatures

Pour postuler, les entreprises innovantes doivent être à l'origine ou être partie prenante d'un groupement d'entreprises proposant un service commercialisé, une expérimentation, un projet de recherche ou encore un démonstrateur lié aux thèmes et usages abordés par Metro'num.

Les six grands thèmes abordés par Metro'num :

MOBILITE ET DEPLACEMENT | ENERGIE ET RESEAUX | AMENAGEMENT ET ESPACE URBAIN

SANTE | EDUCATION | CULTURE & TOURISME

Les principaux services et usages concernés :

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Services mobiles et sans contact | <input type="checkbox"/> Applications et services de géolocalisation |
| <input type="checkbox"/> Capteurs et solution de monitoring | <input type="checkbox"/> 3D, simulation et ville immersive |
| <input type="checkbox"/> Mobilier urbain et objets communicants | <input type="checkbox"/> Open data |
| <input type="checkbox"/> Réseaux et compteurs intelligents | <input type="checkbox"/> Réalité augmentée |
| <input type="checkbox"/> Plateformes de services et cloud computing | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux et crowdsourcing |

Pour soumettre une candidature, connectez-vous sur www.metro-num.com/candidature et suivez la procédure d'inscription.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2011.

Pour plus d'infos : www.metro-num.com ou candidature@metro-num.com

Metro'num et cet appel à candidatures sont organisés en partenariat avec



Et avec le soutien de :

